



Assemblée générale

Distr. générale
18 juillet 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 28 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Développement social : développement social, y compris
les questions relatives à la situation sociale dans le monde
et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées
et à la famille**

Réalisation des objectifs de l'Année internationale de la famille et mécanismes mis en œuvre pour y donner suite

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait suite à la résolution [71/163](#) de l'Assemblée générale. Il met l'accent sur la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la famille et sur les mécanismes mis en place pour y donner suite, ainsi que sur le rôle des politiques familiales dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, pour ce qui a trait à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale, à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, à l'égalité des sexes, ainsi qu'à la promotion de l'intégration sociale et de la solidarité entre les générations.

* [A/72/150](#).



I. Introduction

1. Dans sa résolution 71/163, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-douzième session, de la réalisation et du suivi des objectifs de l'Année internationale de la famille. Elle a également encouragé les États à continuer de faire tout ce qui était en leur pouvoir pour atteindre les objectifs de l'Année internationale de la famille et en assurer le suivi, et pour élaborer des stratégies et des programmes destinés à renforcer leur capacité de s'atteler aux priorités nationales concernant la famille.

2. Dans cette résolution, l'Assemblée générale a en outre invité les États Membres à investir dans des politiques et des programmes axés sur la famille, notamment du fait de leur importance, pour combattre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités, promouvoir l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, et favoriser l'intégration sociale et la solidarité intergénérationnelle, et ce dans le but d'appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3. Le présent rapport met en avant l'importance d'investir dans des programmes et des politiques en faveur de la famille pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, en particulier, pour atteindre les objectifs susmentionnés. Des informations sont également fournies sur les initiatives nationales et régionales présentées par les États Membres lors de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale et de la cinquante-quatrième session de la Commission du développement social. Il y est en outre pris note des activités menées par la Division des politiques sociales et du développement social relevant du Département des affaires économiques et sociales pour appuyer la réalisation et le suivi des objectifs de l'Année internationale de la famille et des conclusions et recommandations y sont formulées.

II. Politiques familiales au service de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

A. Réduction de la pauvreté, de l'exclusion sociale et des inégalités

4. La pauvreté fragilise le bon fonctionnement de la famille et entrave notamment les activités et les interactions dans le cadre familial, comme celles qui permettent aux enfants de développer leurs capacités d'apprentissage, une bonne hygiène de vie, les relations entre les membres de la famille et les liens sociaux qu'ils tissent. Les familles pauvres ont une sécurité financière et physique des plus précaires, et un accès limité aux ressources de base. Les relations familiales en pâtissent et les enfants grandissent dans l'insécurité. Les parents vivant dans la pauvreté seraient en outre plus exposés à la violence domestique et à l'addiction aux drogues. Lorsqu'ils sont plongés dans le dénuement, bien souvent les parents n'arrivent plus à soutenir leurs enfants et à leur fournir l'éducation dont ils ont besoin et adoptent des comportements agressifs, autoritaires ou inconséquents à leur égard. Ces enfants seraient plus susceptibles d'être exposés à des difficultés par la suite, que ce soit à l'école, au travail ou dans leur vie privée¹.

¹ Voir Zitha Mokomane, « Family oriented policies for poverty and hunger reduction in developing countries and indicators of progress », exposé préparé à l'intention de la réunion du groupe d'experts organisée à New York les 12 et 13 mai 2016 sur le thème des politiques familiales et du programme de développement durable à l'horizon 2030. Les documents de la réunion sont disponibles (en anglais) à l'adresse suivante : www.un.org/development/desa/family/meetings-events/family-policies-and-the-2030-sustainable-development-agenda.html.

5. Dans les pays développés, la pauvreté concerne essentiellement les familles monoparentales, les familles de migrants, et dépend du niveau d'instruction des parents. Dans les pays en développement, elle est, dans une large mesure, liée à des facteurs structurels, notamment aux emplois dans le secteur informel qui n'offrent aucun filet de sécurité aux travailleurs en cas de maladie ou d'accident et pas la moindre prestation de retraite pour leur assurer une protection lorsqu'ils sont âgés².

6. La pauvreté continue d'être un phénomène sexospécifique, et les inégalités entre les hommes et les femmes sur ce plan ont pour origine un accès inégal aux ressources économiques et aux avoirs productifs. Dans de nombreux pays en développement, les femmes ont toujours un accès limité à la terre et à l'emploi. En outre, les lois écrites et coutumières entravent leur accès aux ressources productives et les empêchent de gérer les ressources économiques du ménage. Dans les pays en développement comme dans les pays développés, les femmes en âge de travailler qui ont des enfants à charge sont plus susceptibles d'être plus pauvres que les hommes. En outre, les femmes âgées, en particulier lorsqu'elles vivent seules, sont plus exposées à la pauvreté que les hommes³. La pauvreté en général, et en particulier la pauvreté touchant les enfants, ne se caractérise pas seulement par le manque d'argent, mais aussi par les difficultés rencontrées dans l'accès à l'alimentation, aux soins de santé primaires et à l'éducation. La sous-alimentation durant l'enfance peut entraîner des retards de croissance et le manque d'accès aux soins de santé primaires peut être cause de décès évitables. En outre, l'accès limité à un enseignement de qualité restreint les perspectives d'obtenir un emploi rémunérateur.

7. Des études sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants en Afrique subsaharienne révèlent que sur 368 millions d'enfants de moins de 18 ans, 247 millions sont confrontés à 2 à 5 formes de privations qui mettent en péril leur survie et leur développement⁴. En outre, les tendances actuelles indiquent que sur 10 enfants touchés par l'extrême pauvreté⁵, 9 vivront en Afrique subsaharienne. Qui plus est, des millions d'enfants vivant au-dessus du seuil d'extrême pauvreté souffrent de dénuement dans d'autres domaines de leur vie. Même au sein de l'Union européenne, les enfants sont plus exposés à la pauvreté monétaire que les adultes et dans les 41 pays les plus riches, on comptait en 2014 quelque 77 millions d'enfants vivant dans la pauvreté relative⁶.

8. Du fait de ces tendances négatives et de ces problèmes persistants, il apparaît nécessaire de mener une action en faveur de la famille axée sur les aspects multidimensionnels de la pauvreté pour combattre ce phénomène et contribuer à la réalisation de certaines cibles de l'objectif de développement durable 1. Il apparaît avant tout essentiel de mettre en place, aux niveaux national, régional et international, des cadres d'action viables, en s'appuyant sur des stratégies de

² Ibid.

³ *The World's Women 2015: Trends and Statistics* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.15.XVII.8), chap. 8. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/gender/worldswomen.html>.

⁴ On parle de pauvreté multidimensionnelle des enfants lorsque les droits de l'enfant dans les principaux domaines que sont la survie, le développement, la protection et la participation ne sont pas réalisés. L'étude menée en Afrique subsaharienne porte sur cinq aspects, à savoir, la santé, l'alimentation, l'eau, l'assainissement et le logement, pour les enfants âgés de moins de 5 ans, et sur l'éducation, l'information, l'eau, l'assainissement et le logement pour ceux âgés de 5 à 17 ans. Voir www.unicef-irc.org/publications/pdf/brief7_multidimensional_child_deprivation_monetary_poverty_ssa_layout.pdf.

⁵ L'extrême pauvreté est définie, aux fins du présent rapport, comme le fait de vivre avec moins de 1,90 dollars par jour.

⁶ Voir Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 2016 : l'égalité des chances pour chaque enfant* (New York, juin 2016).

développement favorables aux pauvres et aux enfants et soucieuses de la problématique hommes-femmes. Les politiques familiales orientées sur la protection sociale et l'accès aux services de base se sont avérées être les plus efficaces pour réduire la pauvreté des familles. Les pensions de retraite non contributives ont eu un effet semblable.

9. Les mécanismes de protection sociale universels couvrant tous les citoyens sont essentiels pour renforcer l'entraide et la solidarité. Toutefois, des prestations supplémentaires ciblées devraient être offertes aux familles les plus vulnérables pour réduire les inégalités. Les services de garde d'enfants contribuent également grandement à réduire la pauvreté, car ils permettent aux femmes d'accéder au plein emploi⁷.

10. Dans de nombreux pays, le soutien apporté aux familles prend essentiellement la forme de primes à la naissance, de prestations versées au titre de la maternité, d'indemnités pour enfant à charge et de subventions pour frais de garde. Des prestations supplémentaires sont offertes aux familles nombreuses ou monoparentales ainsi qu'aux familles avec un enfant handicapé à charge.

11. Dans l'Union européenne, les indemnités pour enfant à charge sont considérées comme un droit de l'enfant; elles ne dépendent pas du revenu de la famille, mais seulement de l'âge de l'enfant et de la présence ou non d'un handicap. De l'avis général, une allocation universelle devrait être versée pour couvrir le coût minimal qu'implique l'éducation d'un enfant. Des indemnités supplémentaires sont généralement versées aux personnes en situation de vulnérabilité. Il est également important de prendre en compte le fait que les familles peuvent avoir à charge d'autres personnes vulnérables, comme des enfants adultes atteints d'un handicap. Par conséquent, l'adoption d'une démarche fondée sur le parcours de vie et reconnaissant les besoins de tous les membres de la famille est fondamentale⁸.

12. Les emplois peu qualifiés et les emplois précaires contribuent à faire perdurer la pauvreté et les inégalités. Au total, 1,5 milliard de personnes exercent des emplois précaires, soit plus de 46 % de la population active dans le monde. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, plus de 70 % des travailleurs sont précaires. En plus d'avoir un accès limité à des régimes de protection sociale contributifs, ces travailleurs risquent d'être peu productifs et mal rémunérés. Les inégalités entre les sexes sont également grandes sur le plan de la qualité de l'emploi et dans certains pays d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et dans les pays arabes, les femmes ont 25 à 35 % de plus de risques que les hommes d'exercer un emploi précaire⁹.

13. Certains pays ont adopté une nouvelle approche en matière de prestations sociales, laquelle se fonde non plus sur l'aide sociale mais sur l'activation sociale, et consiste essentiellement à stimuler le potentiel de travail. Dans la Fédération de Russie par exemple, au titre du programme de soutien social aux citoyens, des sommes en espèce sont versées en échange de la participation à certaines activités. L'objectif de ce programme est de réduire la pauvreté des familles à faible revenu désireuses d'effectuer des recherches d'emploi assistées, des travaux d'intérêt général, des formations professionnelles et de travailler comme indépendants. Grâce à lui, près de 40 % des familles à faible revenu avec enfants sont sorties de la pauvreté. De même, au Kazakhstan, l'État a mis en place un programme de

⁷ Voir le rapport établi à l'issue de la réunion du groupe d'experts qui s'est tenue à New York les 12 et 13 mai 2016, « Family policies and the 2030 Sustainable Development Agenda ».

⁸ Ibid.

⁹ Voir Organisation internationale du Travail (OIT), *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2016* (Genève, Bureau international du Travail, 2016).

protection sociale fondé sur le principe des « obligations réciproques » pour soutenir l'agriculture privée et l'emploi indépendant¹⁰.

14. L'accès de tous à un emploi décent et à une protection sociale minimale sont les meilleurs moyens de garantir que les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté puissent « s'élever, eux et leurs familles, au-dessus de n'importe quel seuil de pauvreté » et atteindre ainsi l'objectif de développement durable n° 1¹¹. Afin de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est également nécessaire d'investir davantage dans les emplois décents et de permettre aux familles qui travaillent de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

B. Promotion de l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille, de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles

15. Le conflit vie professionnelle-vie familiale gagne du terrain, et se mue peu à peu en un phénomène mondial qui touche à la fois les pays développés et les pays en développement. L'augmentation des exigences liées à l'emploi, à laquelle s'ajoute l'insécurité de celui-ci et l'absence de politiques visant à promouvoir l'équilibre travail-vie de famille sont sources de tensions grandissantes entre vie professionnelle et vie familiale, tensions dont les femmes ont dû payer le prix fort. En effet, ce sont toujours elles à qui il incombe, en premier chef, de s'occuper non seulement des enfants, mais souvent également des personnes âgées ou handicapées dans la famille¹².

16. À travers le monde, les femmes assument généralement plus que leur part de tâches ménagères et de travail domestique non rémunérés. Cette répartition inégale génère des tensions entre vie professionnelle et vie familiale, ce qui a des incidences néfastes sur le bien-être de tous les membres de la famille. L'absence ou le manque de congés parentaux, de services de garde d'enfants abordables ou d'aménagements des modalités de travail a de nombreuses conséquences négatives. Il en résulte par exemple que le taux d'activité des femmes est moins élevé que celui des hommes, celles-ci ayant tendance à quitter le marché de l'emploi pour assumer des responsabilités familiales. On estime également que le conflit vie professionnelle-vie familiale contribue à la détérioration des relations entre les époux et entraîne des risques accrus de dysfonctionnements dans la famille¹³.

17. Un emploi décent doit permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale, ce qui est la principale source de préoccupations des parents qui travaillent. Il est de plus en plus largement admis qu'un emploi ne permettant pas aux travailleurs de concilier leurs engagements professionnels et la nécessité de prendre soin de leur famille n'est pas un emploi décent. En outre, les tensions

¹⁰ Voir Esuna Dugarova, « Implementing Sustainable Development Goal 1: poverty eradication through family support policies and social protection measures in transition countries », exposé préparé en vue de la réunion du groupe d'experts qui s'est tenue à New York les 12 et 13 mai 2016.

¹¹ OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde*, p. 24.

¹² Voir Bahira Sherif Trask, « Improving health and well-being by promoting gender equality and empowerment: the need for a family-centred implementation of the new Sustainable Development Goals 1-5 », exposé préparé en vue de la réunion du groupe d'experts qui s'est tenue à New York les 12 et 13 mai 2016.

¹³ Voir Mokomane, « Family-oriented policies ».

irrésolues entre prise en charge et vie professionnelle sont sources de vives préoccupations pour les femmes, et entravent leur accès à des emplois de qualité¹⁴.

18. Le Parlement européen a relevé que l'équilibre vie professionnelle-vie familiale faisait partie des domaines d'action prioritaires de l'Union européenne, soulignant que les femmes consacraient près d'un cinquième de leur temps libre aux tâches ménagères et à la prestation de soins, tandis que les hommes y consacraient moins d'un dixième de leur temps. Parce qu'elles assument ces obligations de soins, les femmes ont un revenu horaire moyen inférieur de 16,7 % à celui des hommes et une pension de retraite inférieure de 40,2 % à la leur¹⁵.

19. Il est important de noter que le conflit vie professionnelle-vie familiale toucherait de manière disproportionnée les familles à faible revenu, les tâches domestiques qu'elles doivent assumer pouvant restreindre leurs choix en matière d'emploi. Certaines études révèlent d'ailleurs que les jeunes femmes seraient amenées à exercer des emplois moins bien rémunérés, souvent dans le secteur informel, pour pouvoir s'acquitter de responsabilités familiales. Les femmes sont par conséquent surreprésentées dans les emplois peu rémunérés. Aux États-Unis d'Amérique par exemple, elles constituent les deux tiers des près de 20 millions de travailleurs faiblement rémunérés, bien qu'elles représentent moins de la moitié de la population active¹⁶. En outre, certains employeurs font subir des discriminations aux femmes qui assument des responsabilités familiales, et les mères qui travaillent à plein temps ne gagnent en général que 69 % de ce que gagnent les pères¹⁷.

20. Le fait que les femmes quittent, même temporairement, le marché du travail pour s'occuper de leur famille, peut avoir des conséquences plus tard dans leur vie. En Amérique latine par exemple, 52 % des femmes ont indiqué que c'était surtout pour passer plus de temps avec leur famille qu'elles avaient abandonné leur travail en milieu, voire en fin de carrière¹⁸. Lorsque les femmes atteignent un âge plus avancé, ces choix ne sont pas dénués de conséquences. Les régimes de sécurité sociale étant dans une large mesure reliés aux emplois salariés, les femmes âgées qui ont eu des interruptions de carrière, des emplois moins bien rémunérés et des taux de participation plus bas sont plus exposées à la pauvreté.

21. Au vu de tout ce qui précède, il apparaît donc essentiel de garantir l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale pour parvenir à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. En dépit des engagements pris et des efforts déployés par de nombreux États pour mettre en place des politiques et des programmes destinés à promouvoir l'égalité entre les sexes, les inégalités et les disparités subsistent. Dans certaines régions en développement, beaucoup de filles et de femmes n'ont toujours pas accès aux ressources économiques, à l'éducation et à l'alimentation, ce qui fait qu'elles sont plus exposées à la pauvreté, à la faim et aux problèmes de santé. Cette situation perdure en raison des inégalités dans les rapports hommes-femmes, ancrées dans les stéréotypes culturels et les interactions sociales¹⁹.

¹⁴ OIT, *Les femmes au travail : tendances 2016* (Genève, Bureau international du travail, 2016), p. 66.

¹⁵ D'après les chiffres de 2014. Voir www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20170306STO65206/infographie-5-priorites-en-matiere-d-egalite-des-genres.

¹⁶ National Women's Law Center, « Underpaid and overloaded: women in low-wage jobs », 2014, p. 1. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : www.nwlc.org/sites/default/files/pdfs/final_nwlc_lowwagereport2014.pdf.

¹⁷ Ibid., p. 32.

¹⁸ Voir OIT, *Les femmes au travail*.

¹⁹ Voir Trask, « Improving health and well-being by promoting gender equality and empowerment ».

22. Le succès limité de l'action en faveur de l'autonomisation des femmes s'explique également par la persistance de la discrimination, de la violence et de certaines normes culturelles. En outre, les résultats peu convaincants des politiques et programmes axés sur les femmes sont dus au fait que globalement, les dispositions prises pour garantir l'égalité entre les sexes ne tiennent pas compte de la dimension familiale. Les orientations actuelles en matière scolaire et de politique générale privilégient avant tout l'individu, démarche qui semble faire abstraction du fait que les individus ne vivent pas en vase clos, mais qu'ils entretiennent des liens familiaux. Ainsi, des décisions portant sur de nombreux aspects de la vie des femmes et des filles sont prises par les familles. La famille en elle-même peut être un soutien ou un frein dans la vie des filles et des femmes²⁰.

23. Partant, il est primordial de savoir quels aspects de la famille entravent ou favorisent l'autonomisation des femmes, d'adopter une approche axée à la fois sur l'égalité des sexes et sur la famille, et de s'attacher à soutenir les décisions familiales qui améliorent les perspectives des filles et des femmes en matière de santé et d'enseignement.

24. La garde des enfants reste un domaine marqué par les clivages sociaux. En effet, les enfants de familles à faible revenu ont moins de chances d'avoir accès au système formel de garde que les enfants de familles plus aisées. Même s'il a été largement prouvé que s'intéresser davantage aux enfants d'âge préscolaire en leur offrant des services de garde de qualité avait pour effet d'améliorer leur réussite scolaire, leur santé, leurs perspectives professionnelles, voire leur salaire futur, très peu de pays à ce jour considèrent ces structures comme un bien public.

25. En plus de présenter des avantages sur le plan du développement humain, favoriser l'accès aux services de garde d'enfants présente des avantages économiques, et permet d'augmenter les recettes fiscales, de réduire les dépenses publiques et, de manière générale, de consolider les budgets de l'État. Cela favorise également l'épanouissement des enfants, ce qui contribue au meilleur fonctionnement du marché du travail et permet de freiner la transmission des inégalités d'une génération à l'autre²¹.

26. La fourniture de soins peut être financée par les recettes fiscales ou l'assurance sociale en versant des subventions aux prestataires de soins, ou garantie par l'octroi de services directs ou d'allocations aux parents. Dans certains pays, notamment en France et au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, on combine ces deux stratégies²².

27. Certains États offrent un soutien financier aux familles avec enfants, parfois sous forme de dégrèvements fiscaux, et la liberté de choisir le service ou la structure qu'ils préfèrent. Aux Pays-Bas par exemple, les parents, les employeurs et l'État assument chacun un tiers du coût des services formels de garde d'enfants pour les enfants d'âge préscolaire et pour ceux d'âge scolaire, et ce jusqu'à leurs 13 ans. En outre, l'État verse des subventions supplémentaires aux familles à faible revenu. Grâce à cette formule, les services de garde d'enfants sont plus accessibles aux familles, quels que soient leurs revenus.

28. Il est essentiel d'investir dans les services de garde d'enfants pour promouvoir l'accès des mères à l'emploi. Une telle démarche favorise l'autonomisation des femmes et leur accès à des emplois dans le secteur formel. On considère également

²⁰ Ibid.

²¹ Voir James J. Heckman et Lakshmi K. Raut, «Intergenerational long-term effects of preschool: structural estimates from a discrete dynamic programming model », document d'analyse n° 7415, Bonn, Allemagne, Institute for the Study of Labour, mai 2013.

²² Voir OIT, *Les femmes au travail*.

qu'investir davantage de fonds publics dans des mesures destinées à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale augmente le taux d'emploi des femmes par rapport à la population active²³.

29. On ne peut garantir l'application efficace des dispositions relatives au congé pour motif familial, et en particulier étendre la protection de la maternité à toutes les femmes, qu'en respectant les normes internationales du travail, notamment la Convention de 2000 sur la protection de la maternité (n° 183) de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Sur les 185 pays pour lesquels des données étaient disponibles, 102 ont octroyé au minimum 14 semaines de congé de maternité aux femmes. En outre, dans 77 pays sur 167, les prestations en espèces versées au titre du congé de maternité couvraient deux tiers au moins du revenu préalable des femmes durant 14 semaines, ce qui est conforme à la Convention de l'OIT.

30. Le congé de paternité est souvent considéré comme une mesure propre à révolutionner les dynamiques hommes-femmes, en ce qu'il peut contribuer pour beaucoup à un partage plus égalitaire des tâches ménagères et des activités de soins non rémunérées. Ce congé est bénéfique pour l'enfant, accroît l'épanouissement des hommes au travail et à la maison et améliore la santé des femmes, ainsi que leur situation sur le marché de l'emploi²⁴. Les pères qui prennent ce congé juste après la naissance de leur enfant s'occupent davantage de celui-ci plus tard, ce qui a pour effet de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes dans le foyer.

31. Le nombre de pays octroyant des congés de paternité est en hausse. Il n'en demeure pas moins que, malgré ses nombreux avantages, ce congé n'existe que dans 94 pays sur les 170 pour lesquels des données sont disponibles, et pour une durée de 1 à 30 jours. Dans 9 pays, ces congés ont une durée de 30 jours et sont payés dans 8 d'entre eux, tandis que dans 42 pays, ils vont de 1 à 6 jours et sont payés dans 37 d'entre eux. De récents travaux de recherche menés dans 21 pays européens ont montré que les hommes sont plus enclins à prendre ces congés lorsqu'ils sont non transférables et intégralement, ou presque intégralement, payés²⁵.

32. Certains pays, comme l'Allemagne, la Belgique et la Norvège offrent des conditions souples en ce qui concerne la période pendant laquelle le congé parental peut être pris. Les parents ont la possibilité de prendre leur congé en un bloc, tout de suite après la naissance de leur enfant, ou de prendre des jours de congé jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge d'aller à l'école. En outre, ils peuvent prendre congé à temps plein ou à temps partiel. Dans la Fédération de Russie, les prestations versées au titre du congé parental peuvent être transférées aux grands-parents ou à d'autres aidants familiaux. Dans certains pays, ces prestations permettent de compenser les frais de garde, ce qui encourage les femmes à réintégrer le monde du travail. En Slovaquie, les parents peuvent toucher l'intégralité des prestations versées au titre du congé parental, peu importe le nombre de jours de travail cumulé et le montant de leur salaire. Ils ont également la possibilité d'échanger cette prestation contre une indemnité de garde, afin de couvrir une partie des coûts liés aux services de garde fournis par une institution ou un aidant déclaré²⁶.

33. L'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale passe également par des modalités de travail souples, parmi lesquelles on compte notamment le télétravail,

²³ Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Base de données sur la famille. Disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm.

²⁴ Voir Ruti Levitov *et al.*, « State of the world's fathers report: executive summary », Washington, Promundo, Rutgers, Save the Children, Sonke Gender Justice and the MenEngage Alliance, 2015.

²⁵ OIT, *Femmes au travail*, fig. 37.

²⁶ Voir Bahira Sherif Trask, « Alleviating the stress on working families: promoting family-friendly workplace policies », *National Council on Family Relations Policy Brief*, vol. 2, issue 1 (January 2017), note d'orientation, vol. 2, n° 1 (janvier 2017).

différents types d'horaires aménagés tels que les horaires variables et la semaine de travail comprimée, ainsi que les modalités de congé flexibles et le travail à mi-temps. Les formules d'organisation du travail plus souples profitent aussi bien aux employés qu'aux employeurs; il s'est avéré qu'elles permettaient de réduire le stress, l'absentéisme et le taux de renouvellement du personnel²⁷.

34. Dans certains pays, les travailleurs sont en droit de demander à bénéficier d'horaires de travail aménagés et à télétravailler²⁸. Au Danemark et aux Pays-Bas, tous les travailleurs peuvent avoir accès à des modalités de travail aménagées, peu importe leur sexe ou leur statut familial, ce qui fait que les travailleurs ayant des responsabilités familiales sont moins pénalisés. En Amérique latine, la négociation collective a joué un rôle décisif dans la mise en place d'horaires de travail tenant compte des contraintes familiales²⁹.

35. Dans certains pays, les coopératives et les entreprises sociales fournissent des services éducatifs et de santé grâce à des centres sociaux destinés aux enfants et aux personnes âgées, et à des structures de soins de santé et de soins à domicile. En Italie, l'organisation Consorzio Pan – Servizi per l'infanzia met des entreprises sociales en relation avec une banque, afin de créer des services de garde d'enfants de grande qualité tout en restant abordables. Cette organisation a adopté une démarche fondée sur la coopération, qui consiste à associer les familles, fournir des formations en cours d'emploi et offrir des horaires souples aux parents qui travaillent, dont certains sont membres de la coopérative³⁰.

36. En plus de s'occuper de leurs enfants, de plus en plus de parents qui travaillent sont confrontés à une nouvelle responsabilité, à savoir s'occuper plus longtemps de leurs parents vieillissants. Au Royaume-Uni par exemple, une personne active sur neuf combine travail salarié et prise en charge non rémunérée d'un membre vulnérable de sa famille, qui est âgé, malade, ou handicapé. Bien que la question des soins de longue durée (qui consistent en un ensemble de services publics et privés d'appui aux personnes âgées ayant une capacité limitée à prendre soin d'elles-mêmes en raison de leur état physique ou mental) est source de préoccupations grandissantes pour les familles, elle ne figure que rarement parmi les considérations liées à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale³¹.

37. Les familles élargies devenant de moins en moins étendues en raison de l'urbanisation et des tendances démographiques, les soins de longue durée sont voués à devenir de plus en plus importants. Pourtant, la majorité des pays ne prévoient aucune protection juridique dans ce domaine, et plus de 48 % des personnes âgées de 65 ans et plus dans les 46 pays pour lesquels des données sont disponibles n'en ont aucune. En outre, 46,3 % de cette frange de la population est pour ainsi dire exclue en raison de réglementations restrictives s'adressant uniquement aux plus vulnérables. Selon l'OIT, 13,6 millions de professionnels des soins de longue durée viendront à manquer dans le monde, et la pénurie touchera surtout l'Asie et le Pacifique³². Il est par conséquent nécessaire d'investir dans la formation de professionnels des soins de longue durée et d'assurer une meilleure coordination entre les différents régimes et systèmes de soins de santé et de prise en charge sociale³³.

²⁷ Ibid.

²⁸ Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, France, Pays-Bas et Portugal.

²⁹ Voir OIT, *Femmes au travail*.

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid.

³² Ibid.

³³ Ibid.

38. Dans certains pays, les entreprises soucieuses de la famille jouissent d'une reconnaissance officielle. En République de Corée par exemple, au titre du Programme de gestion la mieux adaptée à la vie familiale, les entreprises contribuant à la promotion de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, notamment en appliquant comme il se doit les arrangements relatifs aux congés et aux modalités de travail souples, sont officiellement homologuées par l'État et bénéficient d'un grand nombre d'avantages, tels que des taux d'intérêt plus favorables et des prêts bancaires. Entre 2008 et 2015, le nombre d'entreprises homologuées est passé de 14 à 956³⁴.

C. Promotion de l'intégration sociale et de la solidarité entre les générations.

39. En 2030, les deux-tiers de la population mondiale vivront dans des villes. L'urbanisation galopante et les changements démographiques sont des défis que les gouvernements, les sociétés, les familles et les personnes doivent relever. De telles transformations représentent plus particulièrement un problème pour les familles comptant des personnes âgées et des personnes handicapées. Les villes offrent de nombreux débouchés mais ont souvent du mal à absorber l'afflux de personnes issues des zones rurales et à proposer des logements et autres services adéquats.

40. Dans certains pays occidentaux, notamment aux États-Unis, le nombre de foyers multigénérationnels (c'est-à-dire les foyers qui comptent au moins deux générations d'adultes ou dans lesquels une génération manque et où, par exemple, un enfant vit avec l'un de ses grands-parents) est en augmentation³⁵. Les spécialistes notent que ce nombre serait plus élevé encore sans la pratique du zonage et les codes du bâtiment, qui favorisent la construction de maisons individuelles³⁶.

41. Il est indispensable de tenir compte des besoins des différentes générations et d'encourager les interactions entre celles-ci dans l'aménagement urbain si l'on veut promouvoir la solidarité intergénérationnelle. Les villes de demain, tournées vers les familles, devraient être accessibles à toutes les générations et à toutes les personnes, quels que soient leurs besoins. Afin de rendre les villes véritablement habitables et accueillantes pour toutes les générations, il est essentiel de créer des espaces publics dans lesquels les personnes, tous âges confondus, peuvent se rencontrer et interagir. À cet égard, les politiques et programmes élaborés à l'échelle familiale, communautaire et nationale jouent un rôle clef, qu'il s'agisse de mesures législatives spécifiques, de mesures d'incitation fiscale, de programmes communautaires encourageant la cohabitation multigénérationnelle, d'investissements dans des lieux intergénérationnels partagés, ou d'autres initiatives favorisant les échanges entre les générations.

42. Certains gouvernements appuient les politiques qui encouragent la cohabitation intergénérationnelle. À Singapour, les couples ou les célibataires habitant dans des logements sociaux situés dans la même ville ou le même complexe que leurs parents ou qui sont proches du lieu de résidence de ces derniers, peuvent bénéficier d'une subvention dite de proximité. Des milliers de couples ou de personnes célibataires ont bénéficié de cette subvention et d'autres types d'aides, telles que celles allouées aux couples récemment mariés. Ainsi, les familles ont

³⁴ Voir OCDE, « Korea's work-life balance policies for sustainable growth », 2015. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : www.oecd.org/korea/korea-work-life-balance-policies.htm.

³⁵ Étude réalisée en 2014 par le Pew Research Center, qui révèle que 18 % de la population des États-Unis vivait dans un foyer multigénérationnel, contre 15 % en 2000.

³⁶ Voir Chris Kirkham, « Hurdles to multigenerational living: kitchens and visible second entrances », *Wall Street Journal*, 14 mars 2016.

davantage de chances de vivre ensemble et à un moindre coût. Les autorités allemandes financent 550 logements communautaires intergénérationnels chaque année. Dans ce type de logement, les habitants partagent un espace comme un jardin, une laverie, un café ou une salle de jeux, réduisant ainsi les coûts et favorisant dans le même temps les échanges intergénérationnels³⁷.

43. Les politiques favorables à la famille mises en place par les municipalités et qui encouragent les échanges entre les générations rendent la vie en ville plus agréable. On peut notamment citer le plan stratégique pour 2012-2017 mis en œuvre par la ville de Washington, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé, qui tient compte des personnes âgées et prévoit 10 domaines d'action dont le jardinage intergénérationnel et le renforcement des communautés, ainsi que la cohabitation intergénérationnelle³⁸. Il encourage le bénévolat et les cours d'informatique pour les personnes âgées³⁹.

44. Les étudiants devant faire face à une pénurie de logements partout dans le monde, des pays européens comme l'Espagne, la France et les Pays-Bas, ont lancé des initiatives spécifiquement destinées à lutter contre ce phénomène en proposant aux étudiants des chambres vacantes dans des maisons de retraite. Ces programmes dits de cohabitation proposent des logements à un prix raisonnable et permettent à différentes générations d'échanger sous le même toit.⁴⁰

45. De nombreuses organisations de la société civile appuient les initiatives intergénérationnelles. Generations United, basée aux États-Unis, décerne des prix aux communautés dans lesquelles les générations échangent de manière vivante et saine, et qui interagissent avec toutes les générations, les servent et les respectent véritablement, tout en promouvant des politiques et des pratiques favorisant la collaboration. Depuis 2012, 24 communautés extraordinaires ont reçu ce prix, dont Milwaukee, en 2016, pour l'action qu'elle mène depuis plus de 30 ans et qui permet notamment de rapprocher les étudiants et les personnes âgées grâce à la mise en place de binômes et de séances de lecture⁴¹.

46. Parmi les exemples d'aménagement urbain tenant compte des besoins des jeunes enfants, on peut citer la création d'aires de jeu pour tous où les enfants, les parents et les grands-parents peuvent interagir. Ces aires de jeu sont particulièrement importantes pour les enfants vivant dans des camps de réfugiés où les conditions de vie sont précaires. Ainsi, Middle East Children's Alliance a lancé le programme « Playground for Peace » (des aires de jeux pour la paix) et créé 13 aires de jeu dans des camps de réfugiés palestiniens au Liban et en République arabe syrienne⁴². Catalytic Action, organisation non gouvernementale basée au

³⁷ Allemagne, Ministère fédéral des affaires familiales, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse « Qu'est-ce qu'un foyer multigénérationnel? » consultable à l'adresse suivante : www.mehrgenerationenhaus.de/mehrgenerationenhaus/was-ist-ein-mehrgenerationenhaus/ (en allemand)

³⁸ Par exemple, la première résidence de Generations of Hope, Genesis, a ouvert en novembre 2015. Dans cette résidence de 27 appartements, de jeunes mères qui étaient auparavant placées en foyer, des personnes de plus de 50 ans et des familles souhaitant vivre dans un environnement d'entraide vivent en communauté.

³⁹ Voir « Age-Friendly D.C. 2016 progress report », consultable à l'adresse suivante : https://agefriendly.dc.gov/sites/default/files/dc/sites/agefriendly/page_content/attachments/AFDC-2016-ProgressReport-508-1.3-2.pdf (en anglais)

⁴⁰ Voir Marcus Roberts, « Intergenerational living at retirement homes », *Mercatornet*, 16 avril 2015, consultable à l'adresse suivante : <https://www.mercatornet.com/demography/view/15953> (en anglais).

⁴¹ Voir <http://gu.org/OURWORK/Programs/BestIntergenerationalCommunitiesAwards.aspx> (en anglais).

⁴² Voir www.mecaforpeace.org/projects/playgrounds (en anglais).

Royaume-Uni, a construit des aires de jeu pour les enfants réfugiés syriens au Liban dans le cadre du projet *Ibtasem* en 2015 et 2016⁴³. Pour ces deux projets, des enfants, des parents, des enseignants et des professionnels de l'éducation, de la conception et de la gestion municipale, ont été invités à participer au processus.

47. La participation des parents et des grands-parents à l'éducation des enfants est essentielle pour promouvoir de bonnes relations entre les générations. De nombreux pays encouragent les parents à avoir une influence positive sur leurs enfants, c'est à dire à les guider et à les aider dans un cadre familial rassurant, plutôt qu'à recourir à des méthodes autoritaires et à des sanctions⁴⁴.

48. La parentalité positive prévient les comportements violents et renforce la résilience de la famille. Le Trois P (Programme de Parentalité Positive), mis en place par le Parenting and Family Support Centre de l'Université du Queensland en Australie, vient en aide aux parents et aux familles. Il a vocation à prévenir et traiter les problèmes comportementaux et émotionnels des enfants et adolescents. Il repose sur l'apprentissage social et s'inspire de théories cognitives sur le comportement et le développement, et vise à instaurer des relations, des attitudes et des comportements positifs. Grâce à ce programme, les parents disposent des outils nécessaires pour gérer les problèmes familiaux par eux-mêmes. Il a fait l'objet de nombreuses études qui ont prouvé ses avantages : une étude de suivi de la méthode des trois P, menée sur 15 ans en Australie occidentale, a montré qu'il avait amélioré à long terme la capacité des élèves du primaire à lire et à compter, et réduit le taux d'absentéisme au lycée⁴⁵.

49. Certains pays ont adopté des plans nationaux en faveur de la parentalité positive. En Afrique du Sud, le Programme d'action intégré de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants (2013-2018) vise à améliorer la capacité des familles à protéger les enfants des mauvais traitements grâce à des formations sur la parentalité positive⁴⁶. À Malte, la Politique stratégique de parentalité positive mise en place par le Gouvernement pour 2016-2024 propose aux parents des services axés sur la protection des enfants, tels que des soins prénatals et la distribution d'aide alimentaire pour les familles dans le besoin. Les services de professionnels sont utilisés pour identifier et signaler les familles en difficulté ainsi que pour trouver des solutions.

50. Ce sont souvent les grands-parents qui s'occupent des enfants, en particulier dans les pays où il existe peu de services de garde formels. Dans le Sud de l'Europe, les grands-parents sont deux fois plus nombreux à s'occuper de leurs petits-enfants que dans les pays nordiques. En Chine, ce sont souvent eux qui gardent les enfants lorsque les parents travaillent à temps plein. À Shanghai, près de 90 % des jeunes enfants sont pris en charge par au moins un de leurs grands-parents⁴⁷.

51. Les études montrent que lorsque les grands-parents s'occupent de leurs petits-enfants, cela profite à tous : les grands-parents vivent en moyenne plus longtemps,

⁴³ Voir www.catalyticaction.org/all-project-list/fursa-playground/ (en anglais).

⁴⁴ Voir également Robert E. Larzelere & al., « Children and parents deserve better parental discipline research: critiquing the evidence for exclusively "positive" parenting », *Marriage and Family Review*, vol. 53, n° 1 (2017), consultable à l'adresse suivante : www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01494929.2016.1145613 (en anglais).

⁴⁵ Davantage d'informations sont disponible sur le site suivant : www.triplep-parenting.com (en anglais).

⁴⁶ Voir Chandré Gould et Catherine L. Ward, *Positive Parenting in South Africa*, Policy brief n° 77, 2015 (Institute for Security Studies).

⁴⁷ Voir OIT, *Les femmes au travail*.

sont en meilleure santé physique et mentale, et ont une meilleure estime de soi⁴⁸. Il convient toutefois de noter que de trop longues heures passées à s'occuper des petits-enfants peut avoir une incidence négative sur le comportement des petits-enfants et accroître le taux de dépression chez les grands-parents⁴⁹.

52. Il est largement reconnu que le bénévolat permet à toutes les générations de vivre des expériences riches et de renforcer les liens intergénérationnels dans les communautés. Les enfants encadrés par une personne âgée ont moins de risque de consommer de la drogue et de faire l'école buissonnière, et davantage de chances d'intégrer l'université. Aux États-Unis, une campagne avait été lancée en 2015 dans l'objectif de recruter plus de 3 500 personnes âgées souhaitant devenir mentor avant la fin de l'année 2016. Dans le cadre de cette campagne, les personnes âgées aident les enfants dans leurs activités extrascolaires, leur enseignent l'histoire de leur communauté et les aident à faire des recherches pour leurs devoirs.

53. D'après les Volontaires des Nations Unies, le bénévolat chez les jeunes permet de renforcer la coopération intergénérationnelle, accroît le respect des jeunes pour leur communauté et favorise la recherche de solutions démographiques innovantes et tenant compte de toutes les générations⁵⁰. La jeunesse et l'accès aux services sociaux de base sont deux des cinq priorités du Plan-cadre stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies pour 2014-2017, qui vise à atteindre le seuil de 10 000 volontaires d'ici à la fin de l'année 2017.

54. Aux États-Unis, les élèves doivent souvent rendre service à la communauté pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Les modalités des services rendus varient d'un état à l'autre et peuvent consister à rendre service à des personnes âgées ou accompagner des élèves du primaire, ou encore à améliorer les installations locales⁵¹. Dans la province de Jiangsu, en Chine, les jeunes souhaitant rendre service bénévolement peuvent s'inscrire auprès d'une banque de services aux personnes âgées dans leur ville : les heures de bénévolat sont comptabilisées puis remboursées lorsqu'ils sont âgés. En 2015, les bénévoles âgés de 19 à 72 ans avaient accumulé 2 000 heures de bénévolat⁵².

55. L'intégration des familles immigrées reste difficile dans de nombreux pays. Les politiques migratoires visent généralement l'intégration sociale, mais certaines d'entre elles permettent plus particulièrement de renforcer l'autonomie de certains membres de la famille, de certaines générations ou de la famille tout entière. Les mesures favorisant la cellule familiale et encourageant les échanges intergénérationnels ont davantage de chances de régler les problèmes auxquels les réfugiés sont souvent confrontés, comme l'exclusion sociale et la pauvreté. Chaque famille a son histoire et ses particularités, telles que ses traditions, ses valeurs ou le sens du devoir filial, autant d'éléments qui déterminent la nature des relations

⁴⁸ Voir Sonja Hilbrand & al., « Caregiving within and beyond the family is associated with lower mortality for the caregiver: A prospective study », *Evolution and Human Behavior*, vol. 38, n° 3 (mai 2017); Matthew Kaplan, Mariano Sanchez et Jaco Hoffman, « Intergenerational approaches for sustaining individual health and well-being », *Intergenerational Pathways to a Sustainable Society* (Cham, Suisse, Springer, 2016).

⁴⁹ Voir Ann Buchanan et Anna Rotkirch, *Grandfathers. Global Perspectives*, Palgrave Macmillan Studies in Family and Intimate Life, (Palgrave Macmillan, 2016).

⁵⁰ Voir Programme des Nations Unies pour le développement (2013), « Stratégie 2014-2017 pour le volontariat des jeunes », 23 août 2013.

⁵¹ Voir Donna St. George, « High school seniors in mad scramble to finish community service », *The Washington Post*, 5 avril, 2015; Diane Loup, « Community service: mandatory or voluntary ? », *School K-12*, paper 9 (2000), consultable à l'adresse suivante : <http://digitalcommons.unomaha.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1017&context=slcek12> (en anglais).

⁵² Voir Wang Xin et Cang Wei, « Volunteers pilot care 'bank' for elderly », *China Daily*, 4 août 2015.

intergénérationnelles dans un nouvel environnement⁵³. L'appui du pays d'accueil en matière d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi favorise l'intégration sociale des familles immigrées.

56. Les politiques de regroupement familial sont essentielles pour tous les migrants, plus particulièrement ceux qui fuient des régions en proie à un conflit. Au Royaume-Uni, une fois qu'un migrant a obtenu le statut de réfugié ou qu'il peut prétendre à la protection humanitaire des autorités, il peut alors légalement faire venir son conjoint ou ses enfants mineurs⁵⁴. En Norvège, une famille qui se voit refuser l'asile peut toutefois prétendre au statut de résident si un des enfants possède la citoyenneté norvégienne, l'accent étant mis sur les droits de l'enfant⁵⁵.

57. Aux États-Unis, les programmes sociaux destinés aux familles immigrées tiennent généralement compte de deux générations, à savoir les parents et les enfants. Ainsi, des centaines de milliers de parents et d'enfants immigrés ont pu améliorer leur connaissance de l'anglais grâce à des cours de langue et à un programme d'alphabétisation visant à offrir un nouveau départ aux familles. Ces cours sont l'occasion d'un premier contact entre les parents et les autorités et les services locaux, et permettent aux parents d'accompagner leurs enfants en bas âge dans leur apprentissage et de les préparer à l'école maternelle⁵⁶.

58. Parmi les initiatives régionales lancées pour sensibiliser au sort des familles réfugiées, on peut citer la conférence organisée par le Doha International Family Institute les 17 et 18 octobre 2016 à Doha, sur les conséquences de la guerre et des conflits sur les familles arabes. Cette conférence a été l'occasion pour les chercheurs et les responsables politiques de débattre de questions liées à la constitution et à l'éclatement des familles pendant et après la guerre et les conflits, aux dimensions sociales et économiques et aux conséquences des conflits, notamment la problématique hommes-femmes, ainsi que de l'expérience de plusieurs acteurs travaillant à l'atténuation des effets des conflits sur les familles arabes⁵⁷.

III. Réalisation des objectifs de l'Année internationale de la famille et mécanismes mis en œuvre pour y donner suite

A. Assemblée générale

59. À l'occasion des débats de la Troisième Commission, tenus lors de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale, les groupes régionaux et les États Membres ont présenté les mesures prises pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'Année internationale de la famille et de ses mécanismes de suivi. Le

⁵³ Voir Valeria Bordone et Helga A. G. de Valk, « Intergenerational support among migrant families in Europe », *European Journal of Ageing*, vol. 13, n° 3 (septembre 2016).

⁵⁴ Voir Melanie Gower and Terry McGuinness, « The UK's refugee family reunion rules: striking the right balance? », note d'information n° 07511 (Royaume-Uni, Chambre des Communes, 28 novembre 2016); Ministère de l'intérieur du Royaume-Uni, « Family reunion: for refugees and those with humanitarian protection », 29 juillet 2016.

⁵⁵ Janne Thu Ildstad et Hilde Bondevik, « Asylum-seeking children: Affiliation to Norway or the "Home Country" », *Nordic Journal of Human Rights*, vol. 34, n°2 (2016).

⁵⁶ Voir Maki Park, Margie McHugh et Caitlin Katsiaficas, « Serving immigrant families through two-generational programs » (Washington D.C., Migration Policy Institute, 2016), consultable à l'adresse suivante : www.migrationpolicy.org/research/serving-immigrant-families-through-two-generation-programs-identifying-family-needs-and (en anglais).

⁵⁷ Voir <http://www.difi.org.qa/annual-conference/2016-annual-conference> (en anglais).

Groupe des États d'Afrique a souligné que le plan d'action en faveur de la famille adopté en 2004 avait servi de cadre pour renforcer et améliorer le bien-être et les conditions de vie des familles africaines en général. C'était un outil important qui permettait d'aider les États Membres à renforcer leur capacité d'élaborer des politiques et programmes pour lutter contre les difficultés auxquelles font face les familles, notamment la pauvreté généralisée et le manque de solidarité entre les générations.

60. L'Union européenne a rappelé qu'elle s'efforçait de promouvoir l'égalité des sexes et un juste équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle en investissant dans les soins à la petite enfance, en accordant des congés parentaux, ainsi qu'en améliorant les conditions de vie des familles vulnérables. Sa plateforme européenne pour l'investissement dans l'enfance vise à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale touchant les enfants. En 2016, des recommandations spécifiques ont été formulées pour chaque pays concernant la pauvreté des enfants et l'équilibre entre le travail et la vie personnelle. Les gouvernements ont également noté que l'État, en tant qu'employeur, pouvait donner l'exemple et encourager cet équilibre.

61. Le Groupe des amis de la famille a insisté sur le fait que la famille était une unité naturelle et essentielle de la société, responsable de la protection, de la socialisation et du développement général des enfants, qui leur permet de grandir dans un environnement aimant, heureux et compréhensif. Il a également noté que les problèmes familiaux devaient faire l'objet d'une attention particulière, dans le respect des traditions et de la culture des États Membres.

62. Plusieurs États Membres ont insisté sur l'importance de la diversité des modèles familiaux, conscients qu'il existait plusieurs types de familles dans des systèmes sociaux, politiques et économiques différents. Les structures familiales avaient évolué et étaient plus diverses. L'évolution de la société imposait de tenir compte des questions liées à l'identité de genre. Certains États Membres ont accueilli la récente nomination d'un Expert indépendant sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre par le Conseil des droits de l'homme comme une avancée significative.

63. Les gouvernements ont décrit les mesures qu'ils ont prises pour créer un environnement répondant aux besoins des familles, notamment grâce à la construction de logements pour les familles autochtones et l'aide aux jeunes familles. Un autre domaine d'action prioritaire est l'appui aux personnes en charge de leur famille, en encourageant des conditions de travail adaptées aux exigences familiales et le partage des tâches ménagères au sein des couples. Parmi les autres initiatives figurent la création de garderies et de centres d'accueil pour personnes âgées, la mise en place d'aides sociales et de prêts étudiants pour les enfants issus de familles nombreuses, et les transferts en espèces pour les foyers vulnérables afin de réduire la transmission de la pauvreté de génération en génération.

64. Des États Membres ont insisté sur le fait qu'il était nécessaire de mieux faire comprendre l'importance des liens familiaux intergénérationnels, d'améliorer les capacités et le bien-être des familles, de promouvoir les valeurs familiales, d'aider les parents d'enfants handicapés, de renforcer la famille grâce à une meilleure éducation et un meilleur accès aux services de santé pour les enfants et les femmes, de financer des micro-projets et de maintenir les services de consultations familiales.

B. Commission du développement social

65. À la cinquante-quatrième session de la Commission du développement social, les États Membres ont reconnu l'importance des familles et des mesures en leur faveur dans la réalisation de plusieurs des objectifs de développement durable, en particulier ceux liés à l'élimination de la pauvreté, une vie en bonne santé, l'éducation et l'égalité des sexes. Les États Membres ont mis en avant le rôle de la famille dans le développement humain et l'importance d'appuyer les familles aux différentes étapes de la vie, de l'enfance à la vieillesse.

66. Les politiques axées sur la famille, dont les transferts en espèces, les investissements dans l'éducation préscolaire et l'aide à différents types de familles (notamment les familles monoparentales et celles comptant un membre handicapé) ont permis de réduire la pauvreté générale, de mieux concilier la vie professionnelle et la vie personnelle, et d'améliorer les perspectives des enfants.

67. Le Groupe des amis de la famille a fait observer que la famille était l'une des meilleures institutions de la société pour ce qui était de réduire les inégalités et d'améliorer le bien-être de ses membres et, de ce fait, de la société dans son ensemble. Elle était un moteur de la cohésion sociale et de l'intégration et de la protection des membres de familles vulnérables. C'était essentiellement sur la famille que reposait la socialisation et l'éducation des enfants, notamment l'apprentissage de l'importance de chaque sexe, qui doit être mieux reconnue dans la législation et les traditions nationales.

68. L'Indonésie a noté que la famille favorisait l'intégration sociale et assurait le plein emploi productif, et a souligné que ne pas tenir compte des politiques familiales dans les cadres de développement social engendrerait davantage d'inégalités. Elle a mis en avant les efforts déployés pour améliorer les services de planification de la famille et les programmes d'éducation destinés aux familles.

69. Aux Philippines, les autorités ont mis en place un programme de transfert en espèces, qui leur permet d'apporter un appui financier aux familles les plus vulnérables afin qu'elles puissent répondre à leurs besoins de base immédiats, l'objectif à long terme étant d'empêcher que la pauvreté ne se transmette de génération en génération. Un autre volet du programme inclut la sensibilisation à la préparation en prévision des catastrophes et la préservation des cultures autochtones. On estime que 1,5 million de foyers sont sortis de la pauvreté grâce à ce programme. Le Brésil a estimé que c'était sa définition élargie de la famille, dans le cadre de la protection sociale, qui expliquait ses bons résultats en matière d'élimination de la pauvreté, tandis que la Chine a souligné qu'elle avait mis en place plusieurs politiques favorables à la famille dans les zones rurales et urbaines.

70. La République dominicaine, s'exprimant au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, a insisté sur le fait qu'on ne pouvait lutter contre l'exclusion sociale sans résoudre les difficultés auxquelles sont confrontées toutes les familles. Le Chili a affirmé que dans ce domaine, les responsabilités devaient être partagées entre les familles, l'État, le marché et la société civile, afin de promouvoir le bien-être individuel. En Zambie, les transferts monétaires assortis de conditions sont destinés aux familles vulnérables, notamment les familles ayant à leur tête une femme et celles touchées par le VIH/sida. Le pays a également introduit une formation à l'agriculture respectueuse de l'environnement afin d'améliorer la sécurité alimentaire des familles.

71. Le Sénégal met actuellement en place des politiques familiales afin de promouvoir l'égalité des sexes et réduire la vulnérabilité des enfants. L'Équateur a fait de l'aide aux familles vulnérables, notamment les foyers vivant en dessous du

seuil de pauvreté, une priorité. Le Gouvernement équatorien alloue également des fonds à la réduction de la mortalité maternelle et renforce l'éducation des enfants. Quant au Pakistan, il concentre son action sur les familles comptant des personnes handicapées.

72. Les Maldives, le Népal et la Trinité-et-Tobago ont indiqué qu'ils avaient modifié les textes législatifs relatifs à la famille, notamment pour ce qui est des droits de propriété, des droits des parents, de la protection de la maternité et de la prévention de différentes formes de violences, afin de garantir l'égalité entre les sexes. La Colombie a souligné qu'elle avait fait des efforts pour promouvoir de nouveaux modèles de masculinité.

73. Le Qatar a fait observer qu'il existait une forte corrélation entre les politiques familiales et plusieurs objectifs de développement durable, notamment ceux relatifs à la santé, au bien-être et à l'égalité des sexes, et a souligné qu'il était l'un des fers de lance de la promotion des questions liées à la famille au sein de l'ONU.

74. La Trinité-et-Tobago a souligné l'importance, en amont et en aval, des programmes visant à promouvoir l'instauration d'un environnement familial sain, notamment les programmes nationaux de prévention de la violence et de soutien à la parentalité. Cuba a mis en avant l'importance d'élaborer des politiques publiques afin de promouvoir l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle, et d'encourager une meilleure répartition des tâches entre hommes et femmes, afin de prévenir les violences familiales et de favoriser de meilleures relations entre les générations.

75. Estimant que la famille traditionnelle était un élément essentiel du développement durable, le Bélarus s'est efforcé de renforcer le rôle et les valeurs de la famille dans la société et a adopté des mesures concrètes pour soutenir financièrement les familles, notamment en investissant dans la construction de logements et en aidant les familles nombreuses.

76. L'Union européenne a insisté sur le fait qu'il existait plusieurs modèles de famille et souligné les efforts qu'elle avait déployés pour lutter contre la pauvreté touchant les enfants et rompre ce cercle vicieux en formulant des recommandations spécifiques à l'intention des pays concernant le bien-être des enfants et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale. Les autorités polonaises ont introduit une nouvelle aide financière pour les familles ainsi qu'une carte de réduction pour les familles de trois enfants ou plus, et estiment que les politiques axées sur la famille sont indispensables pour faire face aux défis démographiques.

77. L'Afrique du Sud est d'avis qu'une définition unique de la famille ne peut refléter la diversité des modèles familiaux et qu'il est crucial de répondre aux besoins des différents types de famille. Elle a adopté un livre blanc sur la famille, dans lequel elle donne des directives pour les aider.

78. Les États-Unis ont souligné que toutes les familles, qu'elles soient gérées par des grands-parents ou des couples non mariés, prenaient soin de leurs membres et méritaient dignité et protection. Le Gouvernement a étendu les programmes d'éducation de la petite enfance et pris des mesures pour lutter contre le harcèlement des jeunes lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres.

C. Département des affaires économiques et sociales

79. La Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales a organisé une réunion du groupe d'expert sur le thème « Politiques familiales et Programme de développement durable à l'horizon 2030 », qui s'est tenue à New York les 12 et 13 mai 2016. Cette réunion avait pour but de promouvoir plusieurs domaines des politiques familiales liés aux objectifs de développement durable 1 à 5. Elle a également été l'occasion de faire le point sur les études sur la famille et le rôle de la société civile dans la diffusion des résultats des recherches et la défense des politiques et programmes axés sur la famille.

80. Les participants ont conclu qu'il convenait d'accorder une plus grande attention à la création de synergies entre les politiques, la recherche et la pratique, et de mieux communiquer les résultats des recherches aux décideurs. Ils ont également formulé des recommandations spécifiques à l'intention des parties prenantes en ce qui concerne la pauvreté et la faim, la santé et le bien-être, l'éducation équitable, inclusive et de grande qualité, l'égalité des sexes, l'aide aux familles et aux parents pour prévenir la violence, l'aide aux pères de famille, la recherche et la collecte de données, la coopération entre les parties concernées et le rôle de la société civile.

81. Les participants ont recommandé d'adopter une approche multigénérationnelle de la protection sociale, qui tienne compte des responsabilités domestiques tout au long de la vie. Ils ont également insisté sur la nécessité pour les environnements professionnels soucieux de la famille de faire preuve de davantage de souplesse et qu'il importait de promouvoir le rôle des pères dès le début de la paternité. En ce qui concerne les relations entre les générations, ils ont recommandé de tenir compte de la famille dans l'élaboration des politiques sur la jeunesse afin de changer les comportements préjudiciables et dangereux et de renforcer les liens familiaux.

82. La Journée internationale des familles de 2016, dont le thème était « Les familles, une vie saine et un avenir durable », était axée sur le rôle de la famille dans la réalisation de l'objectif de développement 3. Lors d'une table ronde, des experts internationaux ont débattu du concept d'environnement familial sûr et bienveillant, du bien-être des enfants, ainsi que de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, et de ses conséquences sur la santé. Ils ont également abordé des questions liées à la santé et au bien-être des jeunes et des personnes âgées, ainsi qu'à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Ils ont également parlé des effets de la participation des pères à l'éducation des enfants et de la manière dont ceux-ci pourraient être appuyés au travail et dans les foyers.⁵⁸

83. La Division des politiques sociales et du développement social a organisé plusieurs événements de sensibilisation en collaboration avec la société civile, lesquels ont été autant de plateformes d'échange de bonnes pratiques en matière de politiques familiales. Des experts ont formulé des recommandations sur la manière d'élaborer des politiques familiales ou d'améliorer celles déjà en vigueur, de façon à en faire des outils de la réalisation du Programme 2030.

84. Une conférence internationale sur le thème « Objectifs de développement durable et égalité des sexes : le rôle des politiques familiales et de l'échange de bonnes pratiques », organisée par la Confédération des organisations familiales de l'Union européenne, s'est tenue à Amsterdam (Pays-Bas), les 19 et 20 avril 2016. Cette conférence a mis en lumière les politiques familiales qui contribuent à

⁵⁸ De plus amples informations sur la tenue de la Journée internationale des familles en 2016 sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.un.org/development/desa/family/international-day-of-families/2016idf.html>.

l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles. Elle portait également sur les tâches non rémunérées, le partage des responsabilités dans les foyers, et le rôle de la société civile dans la réalisation des objectifs de développement durable⁵⁹.

85. Le Consortium of Institutes on Family in the Asian Region a tenu son cinquième colloque régional sur le thème « Les familles asiatiques : évolution et homogénéité », à Séoul du 3 au 5 novembre 2016. Ce colloque a été l'occasion d'échanger des bonnes pratiques en matière d'élaboration de politiques familiales en Asie. Les participants ont salué le projet « Aspiration for Sustainability, Innovation and Applicability » (vers la durabilité, l'innovation et l'applicabilité) dont les initiatives remarquables ont fait progresser le bien-être des familles. La Division des politiques sociales et du développement social a pris part au colloque et encouragé les participants à continuer d'échanger les bonnes pratiques dans la région⁶⁰.

IV. Conclusions et recommandations

86. **L'Année internationale de la famille et ses mécanismes de suivi ont inspiré plusieurs initiatives aux niveaux national et international, notamment des politiques et programmes axés sur la famille. Plus particulièrement, ce dispositif a permis de renforcer les politiques familiales et de partager les bonnes pratiques concernant l'élimination de la pauvreté, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, les questions intergénérationnelles et d'autres domaines.**

87. **Les politiques et programmes en faveur de la famille, et les familles elles-mêmes, peuvent contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs et cibles de développement durable. Les initiatives axées sur la famille, qui visent à réduire la pauvreté et la faim, et à promouvoir le bien-être à tout âge, peuvent accélérer les efforts en matière de développement, améliorer les perspectives pour les enfants et aider à mettre un terme à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.**

88. **On constate une prise de conscience quant au fait qu'on ne peut réduire la pauvreté sans mettre en place des systèmes de protection sociale universels et tenant compte des disparités entre les sexes. De plus, les transferts en espèces destinés aux familles vulnérables, comme celles dirigées par des femmes, se sont avérés très efficaces en complément d'autres mesures, telles que l'accès aux services de base, à une éducation de grande qualité et aux services de santé.**

89. **De nombreux États Membres ont mis en place des indemnités pour enfant à charge et des mesures de protection sociale plus complètes afin d'accompagner les familles les plus vulnérables. Ces initiatives vont souvent au-delà des simples prestations sociales et comprennent des stratégies globales liées au marché du travail, à l'éducation, à la santé et d'autres services sociaux. Plusieurs des acteurs concernés savent également qu'il est important de promouvoir une approche intégrée et multigénérationnelle de la protection sociale, tout en tenant compte des responsabilités de chaque membre au sein du foyer.**

⁵⁹ Les documents de la conférence sont disponibles à l'adresse suivante : www.coface-eu.org/europe/international-conference-sustainable-development-goals-and-ender-equality/.

⁶⁰ De plus amples informations sur le colloque sont disponibles à l'adresse suivante : www.cifa-net.org/list.aspx?urlkey=3RN85ONGmWxCb85 (en anglais).

90. Les politiques en faveur de l'équilibre entre travail et vie personnelle, notamment celles pour l'accès universel à des services à l'enfance de grande qualité, sont essentielles pour réduire la pauvreté et les inégalités, et garantir l'égalité des sexes et une plus grande participation des femmes au marché du travail. De nombreux États Membres se sont employés à mettre en place des politiques alliant coût et efficacité afin d'encourager l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, notamment en fournissant des services à l'enfance de grande qualité, en facilitant les congés pour motif familial et les congés maladie, et en prenant des mesures pour assurer davantage de souplesse sur le lieu de travail.

91. Il est de plus en plus admis que les inégalités entre les sexes sur le lieu de travail peuvent être réduites à l'aide de mesures permettant de pallier au handicap qui désavantage les femmes en raison de leurs fonctions de procréation. Il est essentiel que le partage équitable des tâches non rémunérées soit encouragé à la maison, à la fois par la famille et la société dans son ensemble, afin que l'égalité des sexes soit effective dans les foyers et sur le lieu de travail. Les normes de l'OIT en matière de travail, notamment les conventions et recommandations pertinentes, servent de cadre aux efforts des pays en la matière.

92. Les États Membres ont pris plusieurs initiatives pour renforcer les relations intergénérationnelles au sein des familles : ils encouragent notamment la cohabitation intergénérationnelle et les personnes issues de familles élargies à vivre non loin des leurs proches. Ce type de mesures tend à améliorer les relations intergénérationnelles et favorise l'autonomie et le sentiment de sécurité des enfants et des personnes âgées. Il permet également de réduire le coût de la vie. De même, les mesures incitant les parents à être présents et à avoir une influence positive sur leurs enfants, et stimulant le rôle des grands-parents sont bénéfiques pour l'intégration et la solidarité entre les générations.

93. Dans le cadre de leurs efforts pour réaliser le Programme 2030, les États Membres sont encouragés à envisager d'appliquer les mesures suivantes :

a) Intensifier les efforts de mise en œuvre des objectifs de l'Année internationale de la famille et de ses mécanismes de suivi, notamment dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et la faim, et du bien-être de tous à tout âge;

b) Promouvoir l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle en tant que facteur de bien-être pour les enfants et d'égalité des sexes, grâce à des aménagements des modalités de travail, à des congés parentaux, à la fourniture de services à l'enfance et à des mesures qui encouragent le partage équitable des tâches domestiques, notamment celle de s'occuper des enfants, entre les hommes et les femmes;

c) Investir dans des politiques et programmes familiaux favorisant les échanges intergénérationnels solides, tels que la cohabitation intergénérationnelle et la participation des parents à l'éducation, afin de promouvoir une urbanisation sans exclusion et la solidarité intergénérationnelle.